

## Avis public



### PROMULGATION

### PROJET PARTICULIER PP-36

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE la résolution numéro CA08 170126 approuvant le « Projet particulier PP-36 visant à autoriser la démolition de bâtiments existants, l'agrandissement du complexe sportif, et la construction de gradins permanents et d'un dôme saisonnier couvrant le terrain sportif sur la partie sud-est du campus Loyola de l'Université Concordia au 7200, rue Sherbrooke Ouest en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017)* » a été adoptée à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 avril 2008 et entre en vigueur conformément à la loi.

Cette résolution est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 heures et le samedi de 9 heures à 12 heures.

DONNÉ à Montréal, ce 16 avril 2008.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Elaine Doyle".

Elaine Doyle, avocate  
Secrétaire d'arrondissement